

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF983

présenté par

M. Ratenon, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 44, insérer l'article suivant:****Mission « Outre-mer »**

Dans un délai de trois mois après la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur le fonctionnement de l'Observatoire des prix, des marges, et des revenus (OPMR) devant la persistance de la cherté de la vie des Réunionnais et du coût que cela engage.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par le présent amendement, nous demandons la remise au Parlement d'un rapport sur le fonctionnement de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) à la Réunion.

En effet, Le coût global de la vie est toujours extrêmement élevé à la Réunion en comparaison avec l'Hexagone. Le revenu médian, sur l'île, selon le Parisien, est inférieur de 30% à celui de l'Hexagone.

Le dernier rapport de l'Observatoire des inégalités indiquait que la Réunion faisait partie des départements français les plus pauvres.

De plus, selon la dernière étude comparative de l'Insee datant de 2016, le coût global de la vie est de 7,1% plus élevé qu'en Hexagone... Une situation de détresse qui, nous tenons à le rappeler, a été l'une des raisons du mouvement des Gilets Jaunes à La Réunion.

La crise sanitaire a eu des conséquences très directes sur le coût de la vie, ne serait-ce que via les achats de masques et le matériel nécessaire à l'application des gestes barrières - pour ne parler que des coûts supplémentaires directement liés à la pandémie.

C'est la raison pour laquelle nous demandons le présent rapport qui permettra d'éclairer le fonctionnement de l'OPRM et des préconisations devant être appliquées dans l'objectif d'une réforme.